



S Y L L A B U S

Histoire des institutions de l'Antiquité

- **Code Apogee de l'enseignement CM** : DLMDK202
- **Titre de l'enseignement** : Histoire des institutions de l'Antiquité
 - Responsable de l'enseignement :
- **Nom de la formation** : Licence Droit
 - Responsable(s) pédagogique(s) de la formation :
- **Niveau de formation** : L1
- **Période** : S2
- **Crédits ECTS** : 3
- **Langue d'enseignement** : Français
- **Modalité pédagogique** : Présentiel
- **Total heures** :
 - Heures CM : 33h
- **Modalités d'évaluation** :
 - Contrôle terminal : Epreuve orale
 - Contrôle continu :
- **Chargé(s) de TD** :

DESCRIPTION

- **Principaux thèmes abordés** :

En ce qui concerne la Grèce :

- Émergence, développement et évolution de la démocratie à Athènes.
- principales institutions politiques et sociales d'Athènes.
- Démocratie et oligarchie dans le monde grec
- Alexandre le grand, l'hellénisme et les monarchies hellénistiques.

En ce qui concerne Rome :

- Les régimes politiques de Rome : monarchie, République et Empire.
- Conception et évolution de l'État.
- Principales institutions de la République et de l'Empire.
- Religions et sources du droit dans le monde romain.

- **Descriptif de l'enseignement** :

Le choix a été fait de centrer le cours uniquement sur la Grèce et Rome.

S'agissant de la Grèce antique, l'intérêt principal concerne la démocratie athénienne : son apparition, son essor, ses institutions, ses limites et ses contestations. Après avoir relaté les phases militaire, juridique et politique qui jalonnent son émergence, le cours est centré sur le Ve siècle : les guerres médiques, l'âge classique de la démocratie incarné par Périclès et les grandes institutions athéniennes (Assemblée, conseil des 500, tribunaux populaires, magistratures), les mécanismes de protection démocratie.

En contrepoint est présenté le régime politique et social de Sparte.

Puis le grand affrontement de la guerre du Péloponnèse et ses conséquences sur la démocratie à Athènes avec un prolongement chronologique sur l'époque d'Alexandre le Grand et le maintien de la culture hellénique.

S'agissant de Rome, l'intérêt principal porte sur l'apparition, le développement de la notion d'État et de la res publica à travers l'étude des divers régimes politiques : monarchie, République et empire. Les grandes institutions romaines sont décrites autour de la formule SPQR : le Sénat, les comices les magistratures. Après les crises de la République, est évoquée la montée en puissance du pouvoir des généraux et l'évolution inexorable vers le pouvoir impérial après l'épisode majeur du principat d'Octave-Auguste. Sont ensuite présentées les grandes institutions romaines à l'époque impériale tant au plan central que provincial et municipal. Le cours envisage aussi de grandes questions : autour des relations entre pouvoir politique et religions ainsi que la question des sources du droit et du développement de l'administration.

- **Compétences attendues :**

- **Prérequis :**

- **Bibliographie :**

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.

